

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 28 mars 2018

Le Conseil Municipal s'est réuni le 28 mars 2018 à 19 heures en Mairie sous la Présidence de Monsieur Joffrey ZBIERSKI, Maire.

Etaient présents :

MMES et MM. ZBIERSKI Joffrey, VERHAEVERBEKE David, ANSELYN Marie, AGBEGNA Kwami, DUBOIS Christelle, RACHEZ Nicolas, LEFEBURE José, FACQ Frédéric, CLAEYS Mathieu, SINGIER Lucie, LEQUIEN Micheline, LEQUIEN Alain, VASSEUR Catherine, LEGRAND Liliane, DUJARDIN Éric, CROMBECQUE Francis, PLANCKE Patricia, POUTRAIN Lydéric, DOMAGALA Freddie.

Absents excusés :

Madame CROMBEZ Nathalie qui avait donné procuration à Madame DUBOIS Christelle, Monsieur COURTIN Georges qui avait donné procuration à Monsieur LEFEBURE José, Madame GODART Patricia qui avait donné procuration à Monsieur ZBIERSKI Joffrey, Monsieur LAVIAUX Sylvain qui avait donné procuration à Monsieur VERHAEVERBEKE David, Monsieur SION Alexis qui avait donné procuration à Monsieur LEQUIEN Alain, Madame FOURDIN Lise qui avait donné procuration à Monsieur RACHEZ Nicolas.

Absents :

Madame et Messieurs DANDOIS Stéphanie, CUVILLON Robert.

Madame SINGIER Lucie a été élue secrétaire.

Une minute de silence est observée en mémoire du colonel Arnaud BELETRAME, tué lors de l'attentat à TREBES.

Après l'appel et le quorum étant atteint, Monsieur ZBIERSKI Joffrey déclare la séance ouverte.

Le compte-rendu de la réunion du 1^{er} février 2018 est adopté à l'unanimité.

1/ Détermination du résultat, reprise anticipée et affectation du résultat

Délibération n°D2018_15	Nombre de présents : 19 + 6 procurations	Nombre de votants : 25
-------------------------	---	-------------------------------

Le Conseil Municipal détermine comme suit les résultats 2017 :

Section de fonctionnement :	755 098,43 €
Section d'investissement :	312 798,09 €

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à reprendre les résultats 2017, par anticipation, au Budget Primitif 2018, ceux-ci ayant été confirmés par la production d'une balance comptable et ayant été validés par le Comptable du Trésor.

Enfin, le Conseil Municipal décide d'affecter le résultat 2017 comme suit : le résultat de fonctionnement sera repris par anticipation et totalement affecté au R002 (Recettes de Fonctionnement). Il en va de même pour le résultat d'investissement, repris au R001 (Recettes d'Investissement).

Vote : **Pour : 22**
 Abstention : 3

2/ Vote des taux

Délibération n°D2018_16	Nombre de présents : 19 + 6 procurations	Nombre de votants : 25
-------------------------	---	-------------------------------

Conformément au rapport d'orientation budgétaire du 1^{er} février 2018, le conseil municipal a voté les taux d'imposition 2018 comme suit:

Taxe d'habitation :	21,89 %
Taxe Foncier Propriétés bâties :	26,08 %
Taxe Foncier Propriétés non bâties :	55,46 %

Vote : **Pour : 23**
 Abstention : 2

(Monsieur FACQ Frédéric, contacté pour une urgence, a quitté la salle du conseil municipal pendant les points 3 et 4).

3/ Budget Primitif 2018

Délibération n°D2018_17	Nombre de présents : 18 + 6 procurations	Nombre de votants : 24
-------------------------	---	-------------------------------

Le Conseil Municipal a voté le Budget Primitif 2018. Il se résume comme suit :

<u>Section d'investissement + section de fonctionnement :</u>	
Dépenses : 4 060 332,29 €	Recettes : 4 619 409,42 €

Le Budget Primitif 2018 sera annexé à la délibération.

Vote : **Pour : 21**
 Abstention : 3

4/ Abattement sur le foncier bâti des commerces dont la surface est inférieure à 400m²

Délibération n°D2018_18	Nombre de présents : 18 + 6 procurations	Nombre de votants : 24
-------------------------	---	-------------------------------

Le Conseil Municipal, afin de soutenir le commerce local, décide d'instaurer un abattement de 15 % sur la base d'imposition à la taxe foncière sur les propriétés bâties des commerces dont la superficie est inférieure à 400 m² et non intégrés à un ensemble commercial.

Vote : **Pour : unanimité**

5/ Projet de répartition de l'actif et du passif du SIASOL		
Délibération n°D2018_19	Nombre de présents : 19 + 6 procurations	Nombre de votants : 25

Le Conseil Municipal a statué sur la répartition de l'actif et du passif su SIASOL.

Vote : **Pour : unanimité**

6/ Subvention Association « Vivre Ensemble »		
Délibération n°D2018_20	Nombre de présents : 19 + 6 procurations	Nombre de votants : 25

Le Conseil Municipal a voté une subvention de 200 €, pour l'année 2018, à l'association « Vivre Ensemble ».

Vote : **Pour : unanimité**

7/ Subvention AFSEP		
Délibération n°D2018_21	Nombre de présents : 19 + 6 procurations	Nombre de votants : 25

Le Conseil Municipal a voté une subvention de 200 €, pour l'année 2018, à l'AFSEP (Association Française des Sclérosés en Plaque).

Vote : **Pour : unanimité**

8/ Vente de terrain près du 108 rue Victor Hugo		
Délibération n°D2018_22	Nombre de présents : 19 + 6 procurations	Nombre de votants : 25

Le Conseil Municipal décide de céder une partie de la parcelle A3362 à Monsieur et Madame MARCO, domiciliés à PROVIN, 108 rue Victor Hugo, aux conditions suivantes :

- environ 450 m²
- au prix de 20 € le m²
- frais de notaire et de géomètre à la charge de l'acquéreur

Vote : **Pour : unanimité**

9/ Tarifs des centres de vacances		
Délibération n°D2018_23	Nombre de présents : 19 + 6 procurations	Nombre de votants : 25

Le Conseil Municipal a décidé, dans sa séance du 7 décembre 2017, d'organiser une colonie pour adolescents durant l'été 2018.

Le centre de vacances, organisé par Les Compagnons des Jours Heureux, aura lieu à ANGLET (Pyrénées Atlantiques) du 7 au 20 juillet 2018.

Le Conseil Municipal fixe comme suit, les tarifs de ce centre de vacances :

Quotient familial	Prix payé par la famille	Participation familiale (% du prix du séjour)
De 0 à 500	355.25 €	35 %
De 501 à 620	406.00 €	40 %
De 621 à 762	456.75 €	45 %
De 763 à 1 067	507.50 €	50 %
De 1 068 à 1 370	558.25 €	55 %
Supérieur à 1 370	609.00 €	60 %
Extérieurs	1 015.00 €	100 %

Pour le paiement du séjour, il sera possible d'effectuer 4 versements, à condition que la totalité du séjour soit réglée avant le départ.

Pour les familles bénéficiant de l'aide de la CAF, la Mairie paiera la totalité du séjour aux Compagnons des Jours Heureux. La famille paiera à la mairie le montant du séjour moins la participation de la CAF et la CAF versera le montant de sa participation à la Mairie.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à l'organisation de cette colonie.

Vote : **Pour : unanimité**

10/ Avancement de grade et mise à jour du tableau des effectifs		
Délibération n°D2018_24	Nombre de présents : 19 + 6 procurations	Nombre de votants : 25

Vu l'accroissement des tâches et considérant les nécessités de service, le Conseil Municipal décide de créer les postes suivants :

- 1 adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (16 heures par semaine)
- 1 adjoint administratif principal de 2^{ème} classe (temps complet)
- 2 adjoints techniques principaux de 2^{ème} classe (temps complet)
- 1 adjoint technique principal de 2^{ème} classe (20 heures par semaine)
- 1 adjoint technique principal de 2^{ème} classe (24 heures par semaine)

Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

Le Conseil Municipal adopte le tableau des effectifs actualisé tel que présenté ci-après et arrêté à la date du 28 mars 2018 :

<i>Filière administrative</i>	1 attaché principal
	1 attaché
	3 adjoints administratifs principaux de 1 ^{ère} classe
	1 adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe (vacant) 1 adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe 1 adjoint administratif principal de 2 ^{ème} classe (16 h / semaine)
	2 adjoints administratifs 1 adjoint administratif (vacant)
	1 adjoint administratif (19 h / semaine)
	1 adjoint administratif (16 h / semaine) (vacant)
	1 adjoint administratif (7 h / semaine)
<i>Filière sécurité</i>	1 brigadier-chef
	1 brigadier (vacant)
<i>Filière médico-sociale</i>	2 agents spécialisés des écoles maternelles principaux de 2 ^{ème} classe
<i>Filière animation</i>	1 adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe
	1 adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe (28h / semaine)
	1 adjoint d'animation principal de 2 ^{ème} classe (24 h / semaine)
	1 adjoints d'animation 1 adjoint d'animation (vacant)
	1 adjoint d'animation (30 h / semaine)
<i>Filière technique</i>	1 agent de maîtrise (vacant)
	6 adjoints techniques principaux de 2 ^{ème} classe
	1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe (20 h / semaine)
	1 adjoint technique principal de 2 ^{ème} classe (24 h / semaine)
	8 adjoints techniques 2 adjoints techniques (vacant)
	1 adjoint technique (24 h / semaine) 1 adjoint technique (24 h / semaine) (vacant)
	1 adjoint technique (23 h 30 / semaine)
	1 adjoint technique (20 h / semaine) (vacant)
	1 adjoint technique (17 h 30 / semaine)
	1 adjoint technique (24 h / semaine) (vacant)
	1 adjoint technique (16 h / semaine)

Vote :

Pour : unanimité

11/ Demande de subvention pour l'aménagement des abords de l'Église

Délibération n°D2018_25

Nombre de présents :
19 + 6 procurations

Nombre de votants : 25

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de l'ONAC (Office Nationale des Anciens Combattants et victimes de guerre), pour l'aménagement des abords de l'Église (Monuments aux Morts).

Montant prévisionnel des travaux : 8 000 €
Subvention sollicitée : 1 600 €

Vote : **Pour : unanimité**

Monsieur le Maire demande au conseil municipal s'il est possible d'ajouter un point supplémentaire. A l'unanimité, le Conseil Municipal accepte l'ajout d'un dernier point :

12/ Désaffiliation de la Communauté Urbaine de Dunkerque au Centre de Gestion de la Fonction Publique

Délibération n°D2018_25

Nombre de présents :
19 + 6 procurations

Nombre de votants : 25

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la désaffiliation au Centre de Gestion du Nord, de la Communauté Urbaine De Dunkerque au 1^{er} janvier 2019.

Vote : **Pour : unanimité**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.